

TARIFS DE LOCATION
ANNEXE « LE PRIEURÉ »

Tarif unique

- Pour personnes ou sociétés à activité lucrative, activités professionnelles, formations, etc.
- Pour sociétés ou groupes à but non lucratif, à caractère social, conférences culturelles, églises reconnues par l'EERV, fêtes de famille (sauf goûters d'anniversaires d'enfants).

Prix des locations

Prieuré 8	Tarif
Tarif	Fr. 120.-
Cuisine pour repas chaud	Fr. 50.-
Cuisine pour thé et apéro	Fr. 30.-

Pour les collaborateurs et bénévoles de la Paroisse, se renseigner pour les tarifs auprès du Secrétariat paroissial.

Un dépôt de Fr. 200.- est demandé lors de la signature du contrat de location et restitué si les locaux sont rendus en ordre.

Le paiement de la location se fera au plus tard lors de la prise de possession de la clé.

En cas de désistement, deux semaines avant la date de location, un montant de Fr. 50.- sera facturé.

La perte d'une clé de passe sera facturée à Fr. 100.-

Les dérogations à ce règlement sont de la compétence du bureau du Conseil paroissial.

Approuvé par le Conseil paroissial lors de la séance du 2 juillet 2021.
En vigueur, dès le 1^{er} août 2021